



REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES OCEANES¹ À ÉCHÉANCE 2016

Puteaux, le 5 janvier 2015

Le groupe ORPEA annonce le remboursement anticipé, le 4 février 2015, de la totalité des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (ISIN FR0010973057 – ci-après les « OCEANES ») restant en circulation au 27 janvier 2015 et pour lesquelles le droit à l'attribution d'actions n'aurait pas été exercé².

Les porteurs d'OCEANES auront ainsi la faculté, jusqu'au 26 janvier 2015 inclus, d'exercer leur droit à l'attribution d'actions à raison de 1,122 action ORPEA pour 1 OCEANE. Pour les porteurs qui n'auraient pas exercé leur droit à l'attribution d'actions, le remboursement anticipé sera effectué au pair, soit 44,23 € par OCEANE, majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement des intérêts, soit un montant total de 0,160 € par OCEANE. Les intérêts cesseront de courir à compter du 4 février 2015.

Dans l'hypothèse où la totalité des porteurs choisiraient l'attribution d'actions, le nombre maximal d'actions nouvellement créées s'élèverait à 4 564 504. Conformément aux stipulations du contrat d'émission, les actions nouvelles issues de demande de conversion ne donneront pas droit au dividende qui pourrait être versé au titre de l'exercice 2014.

Les OCEANES non présentées à la conversion seront remboursées en numéraire le 4 février 2015.

Les demandes d'exercice du droit d'attribution d'actions devront être parvenues au plus tard le 26 janvier 2015 à 17h (heure de Paris), à Société Générale Securities Services, en sa qualité d'agent centralisateur.

Yves Le Masne, Directeur Général d'ORPEA, commente : « Cette conversion, largement anticipée, permettra à ORPEA de renforcer sa structure financière en augmentant ses fonds propres. Cette opération, conjuguée aux nombreuses opportunités de financement à des conditions très attractives, accroît encore la flexibilité financière du Groupe. Ce renforcement des fonds propres va permettre à ORPEA de poursuivre, en 2015, un développement international particulièrement soutenu et toujours axé sur la création de valeur. »

¹ Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes émises le 15 décembre 2010.

² Conformément aux articles 4.1.8.1.3 et 4.1.8.2 de la Note d'Opération faisant partie du Prospectus ayant reçu le visa n°10-429 de l'Autorité des marchés financiers en date du 7 décembre 2010.

Avertissement

Ce remboursement anticipé ne peut être accepté aux Etats-Unis, ou dans un quelconque pays dans lequel un tel remboursement pourrait être illégal ou soumis à des restrictions ou à des personnes résidant aux Etats-Unis d'Amérique ou dans de tels pays. Aucun document relatif à ce remboursement anticipé ne peut être transmis, directement ou indirectement.

A propos d'ORPEA (www.orpea-corp.com)

Coté sur Euronext Paris depuis avril 2002, et membre du STOXX 600, ORPEA est un des leaders européens de la prise en charge globale de la Dépendance. Le Groupe dispose d'un réseau unique de 524 établissements pour 52 078 lits (dont 45 785 lits en exploitation), soit :

- 31 871 lits en France répartis sur 345 sites (dont 3 979 lits en restructuration ou construction)
- 20 207 lits en Europe (Allemagne, Espagne, Belgique, Italie et Suisse) répartis sur 179 sites (dont 4 650 lits en restructuration ou construction)

Compartment A d'Euronext Paris, marché du Groupe Euronext
Membre des indices **STOXX Europe 600**, **MSCI Small Cap Europe SBF 120** et **CAC Mid 60**
ISIN : FR0000184798- Reuters : **ORP.PA** - Bloomberg : **ORP FP**



Relations investisseurs :

ORPEA

Yves Le Masne Steve Grobet
Directeur Général Relations investisseurs
Tél. : 01 47 75 74 66
s.grobet@orpea.net

NewCap

Dusan Oresansky / Emmanuel Huynh
Tél. : 01 44 71 94 94
orpea@newcap.fr

Relations médias :

NewCap

Dusan Oresansky / Nicolas Merigeau
Tél. : 01 44 71 94 94
orpea@newcap.fr